Nations Unies S/PV.8742



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8742e séance

Mardi 10 mars 2020, à 16 heures

New York

Président :	M. Zhang Jun	(Chine)
Membres :	Afrique du Sud	M. Matjila
	Allemagne	M. Heusgen
	Belgique	Mme Vlierberge
	Estonie	M. Auväärt
	États-Unis d'Amérique	Mme Norman-Chalet
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	Mme Gueguen
	Indonésie	M. Djani
	Niger	M. Abarry
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Pierce
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme King
	Tunisie	M. Ladeb
	Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

20-06251 (F)







La séance est ouverte à 16 h 5.

Hommage à la mémoire de S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, cinquième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Le Président (*parle en chinois*) : Comme les membres du Conseil de sécurité le savent, l'ancien Secrétaire général Javier Pérez de Cuéllar est décédé le 4 mars. Je suis certain que les membres du Conseil se joindront à moi pour exprimer notre plus profonde sympathie et adresser nos condoléances à sa famille et à ses proches. Javier Pérez de Cuéllar était membre de la délégation péruvienne à la première session de l'Assemblée générale en 1946. Il a été deux fois Président du Conseil et a servi avec grande distinction en tant que cinquième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à une époque de grande transformation pour l'ONU et pour le monde. J'invite les membres du Conseil à observer une minute de silence en son honneur.

Les membres du Conseil de sécurité observent une minute de silence.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Le Président (*parle en chinois*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2020/191, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

Le Conseil est prêt à procéder au vote sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre le projet de résolution aux voix.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, Chine, République dominicaine, Estonie, France, Allemagne, Indonésie, Niger, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et les Grenadines, Afrique du Sud, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

Le Président (*parle en chinois*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2513 (2020).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

Mme Norman-Chalet (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Le 29 février, les États-Unis ont fait un grand pas en avant vers une paix négociée en Afghanistan avec l'annonce d'une déclaration conjointe avec le Gouvernement afghan et d'un accord avec les Taliban. Nous avons eu le plaisir de déposer la résolution 2513 (2020), entérinant l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban et la Déclaration conjointe de la République islamique d'Afghanistan et des États-Unis d'Amérique pour l'instauration de la paix en Afghanistan, et apprécions à sa juste valeur l'appui du Conseil de sécurité à cette résolution, ainsi que la participation constructive de tous nos collègues aux négociations.

Le soutien et la coopération de la communauté internationale continueront à être essentiels dans les prochaines étapes du processus de paix. Nous sommes particulièrement reconnaissants à S. A. le Cheik Tamim bin Hamad Al-Thani de l'appui du Qatar et du rôle crucial que son pays a joué en accueillant les pourparlers qui ont conduit à cet événement mémorable. Nous attendons avec intérêt les prochaines étapes du processus de paix, même si malheureusement le processus électoral présidentiel et les niveaux de violence inacceptables du fait des Taliban en Afghanistan n'ont pas permis aux négociations entre Afghans de commencer comme prévu.

L'établissement d'un gouvernement inclusif et d'un Afghanistan unifié est primordial pour l'avenir du pays et surtout pour la cause de la paix. À cette fin, nous nous félicitons de la déclaration faite par le Président Ghani à l'occasion de son investiture le 9 mars, selon laquelle les discussions et les négociations se poursuivront au cours des deux prochaines semaines afin de parvenir à un accord sur un gouvernement inclusif, qui unit le pays et donne la priorité à la paix. Nous saluons également la déclaration faite par M. Abdullah le 9 mars, qui souligne un même attachement à la paix et à l'inclusivité. Nous espérons que toutes les parties résoudront leurs divergences politiques sans recourir à la violence et joindront leurs forces pour se concentrer sur la paix.

Dans le même esprit, le décret adopté par le Président Ghani le 10 mars concernant la libération de prisonniers taliban en échange de prisonniers détenus par les Taliban est une mesure importante qui permet d'avancer vers la tenue de négociations entre Afghans. Surtout, ce décret signifie que les discussions techniques

entre les Taliban et les représentants du Gouvernement afghan à Doha, ainsi que la libération de prisonniers, peuvent commencer dès à présent. Tout cela rapproche les Afghans de la possibilité de tracer une feuille de route politique pour l'avenir de leur pays.

Pour que l'Afghanistan puisse bénéficier d'une stature, d'un appui et d'investissements internationaux, les droits fondamentaux doivent être préservés et défendus. Nous espérons que le peuple afghan saisira l'occasion de parvenir à un accord de paix historique qui mettra fin au conflit dans son pays, préservera les acquis des deux dernières décennies en matière de droits de l'homme, de libertés fondamentales et de participation véritable des femmes aux institutions politiques et civiles, et garantira que le territoire du peuple afghan ne sera plus jamais utilisé par des terroristes internationaux pour menacer le monde.

Dans le cadre de l'Accord entériné par la résolution du Conseil de sécurité aujourd'hui, les Taliban se sont fermement engagés à mettre fin à leurs relations avec les terroristes internationaux et à empêcher tout groupe ou individu, y compris Al-Qaida, d'utiliser l'Afghanistan pour menacer la sécurité des États-Unis et de leurs alliés. Nous entendons surveiller et suivre attentivement les progrès des Taliban et nous évaluerons en permanence s'ils remplissent leur part du contrat.

D'autres défis subsistent. Le niveau élevé de violence des Taliban actuellement n'est pas propice à une progression du processus de paix. Nous prenons acte du fait que les Taliban ont pris des mesures pour mettre fin aux attaques dans les villes et contre les grandes bases. Mais il faut faire plus, et nous les exhortons à faire également diminuer les violences contre les forces afghanes dans les campagnes, pour donner aux négociations et à la paix inter-afghanes une chance d'être couronnées de succès. Une violence de ce niveau risque d'entraîner les deux parties dans un cercle vicieux, ne sert personne et compromet la paix. Comme l'a déclaré le Secrétaire d'État Pompeo, nous comptons sur les Taliban et sur tous les Afghans pour qu'ils épousent et renforcent les progrès réalisés en faveur des femmes et des filles. Un avenir plus radieux pour l'Afghanistan implique de faire honneur à la dignité et au potentiel de tous les Afghans, en prenant soin de respecter les droits des femmes et des personnes en marge de la société. Dans cet esprit, le texte de la résolution d'aujourd'hui indique clairement que le Conseil de sécurité n'est pas favorable à la restauration de l'Émirat islamique et, tout particulièrement, de ses politiques oppressives envers les femmes, les filles et les minorités. Nous exhortons les Taliban à retenir les leçons négatives du passé et à être prêts à respecter les contributions qu'apportent tous les citoyens afghans au développement du pays.

Comme l'illustre notre déclaration conjointe avec la République islamique d'Afghanistan, les États-Unis entendent continuer à soutenir résolument l'Afghanistan. Cette occasion ne marque pas la fin de l'étroit partenariat des États-Unis avec le Gouvernement et le peuple afghans, mais un nouveau départ. Après près de deux décennies et plus de 1 000 milliards de dollars d'investissements dans la sécurité et le développement de l'Afghanistan, les États-Unis n'abandonnent pas le pays. Nous entendons continuer à investir dans une relation durable avec le Gouvernement afghan, laquelle passe notamment par l'aide au développement et à la sécurité. Nous resterons mobilisés auprès des Afghans pour les aider à instaurer un Afghanistan souverain et unifié, en paix avec lui-même et avec ses voisins.

Les faits nouveaux entérinés par la résolution sont le produit de plus d'un an d'échanges diplomatiques sans précédent des États-Unis avec les Talibans, en coordination avec nos partenaires en Afghanistan, dans la région et dans le monde. Ils ont été rendus possibles par 19 années de mobilisation militaire, diplomatique et économique de l'OTAN et des autres membres de la coalition. Nous sommes fiers de nos réalisations. L'Afghanistan d'aujourd'hui n'est pas l'Afghanistan de 2001, et cela est dû aux efforts sincères que les Afghans ont déployés en travaillant main dans la main avec leurs amis au sein de la communauté internationale. Le moment est plein d'espoir, mais ce n'est qu'un début. Les États-Unis sont conscients du désir de paix que le peuple afghan nourrit depuis longtemps. Comme par le passé, nous continuerons à soutenir l'objectif d'une paix durable en Afghanistan. Nous espérons que les membres du Conseil nous accompagneront sur cette voie.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je tiens à exprimer nos condoléances pour les victimes des attentats perpétrés récemment, notamment à Kaboul le 6 mars. Il est triste d'assister à de nouvelles flambées de violence après une accalmie de plusieurs jours. Les responsables de ces actes doivent être traduits en justice.

Qu'il me soit permis d'affirmer une fois de plus l'engagement de l'Allemagne aux côtés de l'Afghanistan. Nous sommes, avec l'Indonésie, les corédacteurs sur la question de l'Afghanistan au Conseil de sécurité, mais, au-delà de cela, nous continuerons d'être mobilisés en

Afghanistan, où nous sommes le deuxième donateur et le deuxième pays fournisseur de contingents, et où nous œuvrons également à appuyer le renforcement des capacités de la Police nationale afghane. Nous entendons rester aux côtés de l'Afghanistan. Notre objectif reste de préserver les principales réalisations de ces 18 dernières années, en particulier en ce qui concerne l'état de droit et les droits constitutionnels et humains des femmes, des enfants et des groupes marginalisés.

Nous tenons à féliciter le Président Ghani à l'occasion de son investiture, hier. Son attachement à la cohésion nationale et à la formation d'un gouvernement inclusif et acceptable pour tous reste crucial. Dans le même temps, nous appelons les parties prenantes afghanes à agir de manière responsable, dans l'intérêt de l'unité du pays, et à continuer d'œuvrer à une gouvernance démocratique et inclusive ancrée dans la Constitution afghane. En particulier, nous n'accepterons pas qu'il soit formé de gouvernement parallèle, ou qu'il soit recouru à la force pour régler un quelconque conflit politique.

Nous pensons que l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban, ainsi que la Déclaration conjointe de la République islamique d'Afghanistan et des États-Unis d'Amérique pour l'instauration de la paix en Afghanistan, signée le 29 février, sont susceptibles d'être un important tremplin vers la paix en Afghanistan, dont le pays a si urgemment besoin après 40 années de guerre. Je voudrais ici également rendre hommage au Gouvernement et au peuple qatariens qui, au fil des ans, ont travaillé très dur pour permettre la conclusion de l'Accord. Nous apprécions également notre coopération très étroite avec le Gouvernement qatarien s'agissant d'organiser le dialogue inter-afghan, qui aura tant d'importance à l'avenir. De fait, pour que ce processus puisse commencer dès à présent, nous appelons à l'ouverture rapide des négociations inter-afghanes. Nous saluons l'annonce, par le Gouvernement afghan, de l'équipe de négociation et nous espérons que les questions pendantes concernant l'échange de prisonniers pourront être réglées sans délai. S'agissant des équipes de négociation, et je parle ici expressément des équipes des deux camps, il est crucial que ce à quoi nous appelons toujours avec insistance se produise concrètement, à savoir que les femmes soient intégrées aux négociations, pas uniquement de manière symbolique, mais qu'elles représentent une part notable des équipes de négociation.

Quant à la résolution 2513 (2020), nous nous félicitons qu'elle appelle à entamer sans délai des négociations entre Afghans qui associent toutes les parties. Elle souligne que le Conseil de sécurité n'est pas favorable à la restauration de l'Émirat islamique d'Afghanistan. Elle contient des références aux droits des femmes, des jeunes et des minorités. Enfin, elle insiste sur le rôle important que joue la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Ce sont là des points importants qui doivent être mis en œuvre.

Nous aurions aimé que la résolution fasse clairement référence à la Constitution afghane, ainsi qu'aux droits de la personne et à l'importance de respecter les droits humains en général. Pour nous, ces deux références à la Constitution et aux droits humains restent le fondement indispensable du futur développement du pays.

Nous soulignons également l'importance des Nations Unies dans le processus de paix afghan. Nous espérons en particulier que, en cette période cruciale pour l'avenir du pays, la nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MANUA pourra se mettre à l'oeuvre sous peu. Le renouvellement du mandat de la MANUA sera examiné dans le courant de cette année. Il est impératif que le Conseil de sécurité et l'ONU tout entière se tiennent aux côtés du peuple afghan, et en particulier des femmes afghanes. Nous demandons donc un mandat robuste cette année.

En leur qualité de corédacteurs, et au titre des responsabilités qui leur incombent dans ce cadre, l'Indonésie et l'Allemagne partagent la même détermination à faire en sorte que le Conseil de sécurité continue de suivre de près et de soutenir le processus de paix en Afghanistan.

Mme Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni est heureux d'avoir voté pour la résolution 2513 (2020) et se réjouit qu'elle ait été adoptée à l'unanimité. L'Afghanistan se trouve à une jonction critique. Pris concurremment, la Déclaration conjointe de la République islamique d'Afghanistan et des États-Unis d'Amérique pour l'instauration de la paix en Afghanistan, signée le 29 février, et l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban marquent une étape importante dans la quête de la paix. Le moment est venu pour toutes les parties de saisir cette occasion de paix en engageant des négociations intra-afghanes directes et pleinement inclusives. En adoptant cette résolution aujourd'hui, le Conseil de sécurité indique la voie à

suivre pour permettre aux parties d'y parvenir, et nous espérons que des nouvelles mesures de confiance seront adoptées, notamment de nouvelles réductions de la violence. Nous espérons que le Président Ghani, qui a prêté serment hier, unira le pays et mettra en place une équipe de négociation nationale réellement inclusive et diverse, composée notamment de femmes. Nous nous félicitons de la possibilité de collaborer avec le Président et son gouvernement.

Nous appelons tous les dirigeants afghans à honorer l'engagement qu'ils ont pris de donner la priorité à l'inclusion, à l'unité et à la paix. Comme les États-Unis, nous saluons la déclaration de M. Abdullah concernant ses engagements. Nous sommes fermement opposés à la création d'administrations ou de structures gouvernementales parallèles, et nous appelons tous les acteurs concernés à unir leurs forces et à régler leurs différends de manière constructive.

Je voudrais faire quelques observations sur le rôle des femmes. Ce matin, l'Afghanistan et le Royaume-Uni ont coorganisé un événement de haut niveau du Groupe des Amis des femmes en Afghanistan. Un grand nombre des membres présents dans la salle aujourd'hui y ont participé et pris la parole, et nous avons entendu des femmes afghanes qui jouent un rôle de premier plan sur la scène politique et au sein de la société civile.

Le Conseil de sécurité a lancé un message clair à cet égard. Nous voulons que les femmes, les jeunes et les autres minorités participent véritablement et efficacement au processus de paix. S'il est vrai que c'est aux Afghans qu'il revient en définitive d'adopter un accord de paix, nous affirmons que celui-ci doit protéger les libertés et les droits fondamentaux de tous.

Comme l'Allemagne et d'autres pays, nous jouons un rôle important en Afghanistan, sur le plan militaire et dans le cadre de nos initiatives politiques, économiques et de développement, et nous sommes disposés à appuyer un accord de paix et à accompagner le peuple afghan.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie a voté pour la résolution 2513 (2020), sur l'Afghanistan, qui offre une occasion favorable de parvenir à la réconciliation nationale dans ce pays.

Nous sommes solidaires du peuple de la République islamique d'Afghanistan, dans ses efforts pour mettre fin à des années de guerre, rétablir la paix et promouvoir le développement durable. Le peuple afghan a plus que jamais besoin de l'appui collectif de l'ensemble de la communauté internationale.

Le lancement rapide des pourparlers inter-afghans est une priorité. Nous sommes certains que l'accord signé entre les États-Unis et les Taliban le 29 février à Doha constituera un pas en avant vers un processus de paix global avec la participation de tous les groupes sociaux et politiques, en vue de parvenir à un règlement. Nous sommes conscients que le chemin à parcourir sera difficile et qu'il faudra consolider les efforts non seulement du peuple afghan, mais également pour ce qui est de l'assistance fournie par les partenaires régionaux et internationaux.

De son côté, la Fédération de Russie a beaucoup fait pour promouvoir le processus de réconciliation nationale et un dialogue direct entre les parties afghanes. Tel a été l'objectif de nos efforts, notamment dans le cadre du format de Moscou, avec la participation des acteurs régionaux, et la raison d'être du lancement du mécanisme de dialogue inter-afghan à Moscou.

Les consultations de la troïka des représentants spéciaux de la Fédération de Russie, de la République populaire de Chine et des États-Unis, avec la participation opportune du Pakistan, ont représenté une contribution majeure à la création de conditions internationales favorables et à la reprise des pourparlers entre les États-Unis et les Taliban. Ce format aurait été encore plus efficace si l'Iran, qui a démontré à maintes reprises son potentiel constructif à cet égard, avait pu y participer.

Le peuple afghan se trouve à un tournant de son histoire. Nous estimons que l'impératif absolu à l'heure actuelle est d'avancer vers la paix. Tous les efforts doivent viser le lancement rapide de pourparlers inter-afghans inclusifs, avec la participation de toutes les forces sociales et politiques du pays. Nous espérons que les parties seront représentées par des délégations qui seront autorisées à négocier et à prendre des décisions sur un large éventail de problèmes qui se sont accumulés.

Nous appelons toutes les forces politiques afghanes à mettre de côté leurs différends, leurs intérêts étroits et leurs ambitions politiques et, sur la base d'une vision fédératrice, à s'atteler ensemble à la tâche principale, qui est d'instaurer la paix que les Afghans ordinaires attendent depuis si longtemps. La première et principale étape doit être pour toutes les parties prenantes de renoncer à la violence. Il importe

également de joindre les efforts pour mener une lutte concertée contre le terrorisme.

Une des conditions préalables à la stabilisation à long terme du pays est la synchronisation de l'examen des sanctions adoptées par le Conseil de sécurité à l'encontre des Taliban et des mesures nationales pertinentes. Bien évidemment, l'Afghanistan ne peut pas se passer de l'appui des pays de la région, et surtout de ses voisins. À cette fin, nous estimons qu'il est essentiel de mettre pleinement à contribution les structures régionales, en particulier l'Organisation de Shanghai pour la coopération et son groupe de contact Organisation de Shanghai pour la coopération-Afghanistan, ainsi que l'Organisation du Traité de sécurité collective.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : La République dominicaine accueille avec satisfaction l'intention annoncée par toutes les parties afghanes d'œuvrer au succès d'un accord politique inclusif inter-afghan et d'un cessez-le-feu permanent et global, sur la base de la Déclaration conjointe de la République islamique d'Afghanistan et des États-Unis d'Amérique pour l'instauration de la paix en Afghanistan et de l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban . Cet accord historique, signé par les États-Unis d'Amérique et les Taliban, vise à mettre fin à ce long conflit.

À cet égard, nous avons voté pour la résolution 2513 (2020), car nous estimons que c'est un texte équilibré qui marque ce moment historique qu'est la signature de l'accord de paix. Nous saluons également le travail accompli par les corédacteurs de la résolution.

La République dominicaine estime qu'une participation véritable et efficace des femmes, des jeunes et des minorités est d'une importance cruciale. Nous demandons instamment aux parties de veiller à ce que tout accord politique protège les droits de ces groupes.

Enfin, nous saluons l'appui apporté par les délégations des membres du Conseil en vue de l'adoption cette résolution. Nous estimons également que la collaboration de l'ONU reste fondamentale dans le contexte des divers pourparlers de paix, en tirant parti des possibilités de dialogue existantes et en abordant les problèmes pour réduire la violence et promouvoir un cessez-le-feu.

La République dominicaine estime que cette résolution contient des outils essentiels pour permettre à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, au Gouvernement et à la communauté internationale de continuer à œuvrer à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables en République islamique d'Afghanistan.

Mme King (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter le Président de l'Afghanistan, Ashraf Ghani, d'avoir pris ses fonctions pour son deuxième mandat. Je tiens également à saluer la présence de notre collègue, la Représentante permanente du Qatar, ainsi que le rôle de son pays en ce qui concerne l'accord récent, qui a été signé à Doha le 29 février.

Je voudrais remercier les États-Unis pour le rôle de premier plan qu'ils ont joué dans l'élaboration de la résolution 2513 (2020), une résolution importante et qui arrive à point nommé. Saint-Vincent-et-les Grenadines a voté pour cette résolution avec l'espoir qu'elle promouvra des négociations inter-afghanes sans exclusive qui aboutiront à un règlement politique et à un cessez-le-feu permanent et global. Elle promouvra également les efforts de tous les partenaires régionaux et internationaux de l'Afghanistan en vue de guider et de mobiliser l'appui en faveur du processus de paix.

Nous devons mettre l'accent sur les éléments permettant de pérenniser la paix : l'appui à l'unité de l'Afghanistan, la promotion de la réconciliation et le rétablissement de la confiance à l'égard du processus politique. Nous appelons donc la communauté internationale à appuyer le processus de paix et les pourparlers inter-afghans à venir.

Saint-Vincent-et-les Grenadines souligne l'importance d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans, devant aboutir à un règlement politique inclusif et négocié. En effet, seule une approche mobilisant l'ensemble de la société peut nous permettre de conclure des accords de paix inclusifs qui tiennent véritablement et apportent la prospérité à tous les membres de la société. Cela signifie concrètement que tous les Afghans, y compris les minorités, les jeunes et les femmes, doivent pleinement participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'accord de paix.

Saint-Vincent-et-les Grenadines, en tant que membre du Groupe des Amis des femmes en Afghanistan, et dont la délégation est composée principalement de femmes, se félicite que la résolution reconnaisse le rôle crucial des femmes dans le processus de paix. Cependant, nous pouvons et devons aller plus loin que les mots couchés sur du papier. Nous ne saurions trop souligner que les femmes sont des agents

du changement et des architectes de la paix. Ce fait indéniable doit être pris en compte dans tous les processus de paix. Faisons tout notre possible pour que les femmes participent aux processus de paix et en soient les artisanes et les bénéficiaires.

Mme Gueguen (France) : La France salue l'adoption à l'unanimité de la résolution 2513 (2020). Ce texte salue les récents progrès accomplis sur le chemin de la paix en Afghanistan. La priorité est désormais la mise en œuvre des engagements pris par les différentes parties. Les négociations interafghanes doivent maintenant démarrer au plus vite. La France continuera de soutenir l'Afghanistan dans la recherche d'une paix durable. Cela doit se traduire par la pleine mise en œuvre des engagements pris par les Taliban en matière de réduction de la violence et de lutte contre le terrorisme mais aussi, et c'est indispensable, par la préservation et la consolidation des acquis depuis 2001 en matière de démocratie, d'état de droit et de respect des droits humains, notamment les droits des femmes et des personnes appartenant à des minorités, comme la résolution que nous venons d'adopter le rappelle.

À cette fin, il est indispensable d'assurer une représentation inclusive aux pourparlers intra-afghans, qui garantisse la participation des femmes. Il ne peut en effet y avoir de paix durable si la moitié de la population n'est pas représentée à la table des négociations. J'aimerais à cet égard saluer l'initiative des Représentantes permanentes de l'Afghanistan, Adela Raz, et du Royaume-Uni, Karen Pierce, de créer un Groupe des Amis des femmes en Afghanistan, qui s'est réuni ce matin pour rappeler le rôle essentiel des femmes dans le processus de paix, conformément au programme pour les femmes et la paix et la sécurité, dont nous célébrons le vingtième anniversaire cette année. La participation des femmes doit être effective et cela, de part et d'autre de la table des négociations, sur l'ensemble des sujets traités.

Enfin, le concept de processus de paix dirigé par les Afghans demeure plus que jamais valable et la communauté internationale doit se tenir prête à soutenir les efforts afghans en ce sens. La France y prendra sa part et appelle tous les pays de la région à soutenir activement et sans ambiguïté la stabilisation de l'Afghanistan et à contribuer à l'établissement d'une paix durable dans ce pays.

J'aimerais pour conclure saluer ici le rôle essentiel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et de l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan.

M. Auväärt (Estonie) (*parle en anglais*) : Je me fais l'écho des condoléances exprimées par le représentant de l'Allemagne.

Nous remercions les États-Unis et les cofacilitateurs pour leur travail acharné.

En ce qui concerne la situation actuelle en Afghanistan, nous pensons que la résolution 2513 (2020) est globalement bien équilibrée et met en évidence les principaux points de vue des membres du Conseil de sécurité. Il est maintenant plus indispensable que jamais que le Conseil exprime son plein soutien à l'Afghanistan afin que le Président Ghani puisse former un gouvernement inclusif et acceptable par tous.

À l'instar des orateurs qui nous ont précédés, nous nous opposons à toute action tendant à établir un gouvernement parallèle et à tout emploi illégal de la force pour régler les différends politiques. Nous appelons à une réduction durable de la violence afin d'instaurer un environnement propice aux négociations entre Afghans. À cet égard, les conditions que doivent remplir les Taliban, reflétées dans la résolution qui vient d'être adoptée, sont très importantes.

Nous considérons les avancées réalisées le 29 février à Doha et à Kaboul comme des premiers pas importants vers le début des négociations entre Afghans et la fin du conflit. La seule voie vers un règlement politique et un cessez-le-feu permanent passe par des négociations inclusives. Nous soulignons que les acquis garantis par la Constitution afghane en matière de libertés fondamentales et de droits de la personne, en particulier ceux des femmes et des enfants, sont inaliénables et doivent être mis en exergue dans les futures négociations entre Afghans. La réunion d'aujourd'hui du Groupe des Amis des femmes en Afghanistan a été utile à cet égard.

Enfin, compte tenu de la période importante qui s'annonce en Afghanistan, l'Estonie reconnaît que le rôle actif joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour soutenir l'Afghanistan sur la voie de la paix et de la sécurité est de la plus grande importance.

Mme Van Vlierberge (Belgique) : La Belgique a aujourd'hui voté pour la résolution 2513 (2020), sur la situation en Afghanistan, et salue son adoption à l'unanimité. Nous félicitons les États-Unis et tous les membres du Conseil pour l'étroite collaboration qui a conduit à ce résultat. La résolution d'aujourd'hui est un

signal important et fort d'engagement du Conseil envers toutes les parties en Afghanistan.

Nous saluons les récents efforts de paix et de réconciliation. Maintenant nous attendons le démarrage rapide d'un dialogue intra-afghan comprenant des équipes de négociation inclusives et diverses, et la conclusion d'un accord de cessez-le-feu permanent et global en vue de réduire le nombre de victimes civiles. Le bilan civil du conflit, y compris sur les enfants, est dramatique. Nous rappelons également à toutes les parties que tout accord doit protéger les droits des femmes comme de tous les Afghans.

Je terminerai en réitérant le soutien de la Belgique à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et au peuple afghan. En ce moment crucial pour l'Afghanistan, un rôle fort de l'ONU est essentiel.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Le Viet Nam se félicite de l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban et de la Déclaration conjointe de la République islamique d'Afghanistan et des États-Unis d'Amérique pour l'instauration de la paix en Afghanistan. Nous remercions les États-Unis, le Gouvernement afghan et les autres parties pour leurs efforts. Nous savons gré au Gouvernement qatarien d'avoir accueilli les pourparlers diplomatiques et remercions les corédacteurs, l'Allemagne et l'Indonésie, de leur action et de leurs contributions à l'élaboration du texte de la résolution 2513 (2020).

Compte tenu de l'élan historique donné par l'Accord, mais aussi de la fragilité de la situation sur le terrain, le Viet Nam estime que le Conseil de sécurité doit saisir l'occasion pour agir. Nous avons donc voté pour la résolution 2513 (2020). Nous espérons vivement que la dynamique enclenchée aujourd'hui contribuera à la paix et à la stabilité à long terme en Afghanistan et qu'elle profitera à sa population. Nous sommes extrêmement satisfaits de l'unité du Conseil de sécurité, qui enverra ainsi un message très fort et très positif à toutes les parties en Afghanistan et au peuple de ce pays. Nous sommes prêts à aider le peuple afghan dans ses efforts pour parvenir à la paix, à la stabilité et au développement.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, l'Indonésie tient à remercier les États-Unis d'avoir rédigé la résolution 2513 (2020), que nous venons d'adopter.

Nous nous joignons également à notre corédacteur, l'Allemagne, pour rendre hommage au Qatar, nation sœur, pour son rôle dans l'organisation de l'événement historique de la semaine dernière, auquel a participé la Ministre indonésienne des affaires étrangères, Mme Marsudi.

L'Indonésie a voté pour la résolution parce que nous estimons que la signature de l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban et la Déclaration conjointe de la République islamique d'Afghanistan et des États-Unis d'Amérique pour l'instauration de la paix en Afghanistan, adoptée le mois dernier, sont une première étape importante pour mettre fin au conflit de longue date dans ce pays.

Selon nous, il s'agit d'un moment décisif pour l'Afghanistan, car toutes les parties s'engagent, par l'intermédiaire de ces accords, à poursuivre les négociations entre Afghans, dirigées et contrôlées par ceux-ci, afin de parvenir à un règlement de paix durable mettant fin au conflit. Néanmoins, nous savons que ce sera une entreprise de longue haleine. Mais, grâce à la bonne foi de toutes les parties dans la quête commune visant à mettre fin à la guerre et à conclure un règlement politique négocié et inclusif, la paix, la stabilité et la prospérité en Afghanistan sont possibles. La réduction de la violence sera un signe de la bonne foi des parties et de la confiance entre elles. À cet égard, la communauté internationale est du côté du peuple afghan, et elle appuiera le processus de paix et veillera à ce que les femmes y jouent leur rôle. La pérennisation de la paix et l'édification de la nation seront difficiles à réaliser sans un rôle accru des femmes afghanes et des jeunes afghans. L'Indonésie continuera d'appuyer activement le renforcement des capacités des femmes afghanes et leur participation active au processus de paix, comme nous l'avons fait par le passé, en rapprochant les femmes afghanes de tous horizons et les oulémas et en promouvant plus de dialogue.

Il est également essentiel que tous les progrès réalisés depuis 2001, notamment en matière de protection des droits de l'homme, soient préservés. L'Afghanistan ne doit plus être utilisé par des groupes terroristes pour menacer d'autres populations ou leurs territoires. Nous appelons une nouvelle fois à une réduction de la violence afin de créer des conditions favorables au processus. Nous insistons à nouveau sur l'importance de la stabilité et de la sécurité. C'est pourquoi il importe de garantir la stabilité après le retrait des contingents d'Afghanistan.

En conclusion, Monsieur le Président, vous pouvez compter sur le soutien de l'Indonésie durant

ce processus, notamment durant les négociations intra-afghanes. Nous ne tournerons jamais le dos au peuple afghan. Nous ne voulons rien d'autre qu'aider sincèrement le peuple afghan, et nous espérons que la communauté internationale fera de même.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud se joint à ses collègues pour féliciter les États-Unis d'Amérique et les Taliban de la conclusion de cet accord. Nous remercions en particulier l'État du Qatar pour les ressources et le temps qu'il a consacrés pour que cette rencontre ait lieu. Je voudrais faire trois observations.

Premièrement, en fait, il faut se lier d'amitié avec ses ennemis et faire la paix avec eux. Deuxièmement, rien ne saurait remplacer des négociations et des discussions et des règlements pacifiques. Troisièmement, ce n'est que via le processus dans lequel l'Afghanistan va maintenant s'embarquer – un processus entre les parties afghanes elles-mêmes – qu'une solution durable sera, à terme, forgée dans le pays. Le Conseil de sécurité doit accompagner ce processus vers une négociation interne entre Afghans. Toutes les parties – États-Unis, Europe, Russie, Chine et pays voisins – doivent appuyer ce processus, car c'est en lui que réside une solution durable pour l'Afghanistan.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

La situation en Afghanistan est à un tournant critique. Aujourd'hui, le processus de paix, le dialogue politique, les conditions de sécurité et le développement économique de l'Afghanistan sont confrontés à de graves défis, ainsi qu'à des occasions exceptionnelles. La communauté internationale se doit d'œuvrer en synergie pour aider toutes les parties en Afghanistan à saisir ces occasions et à relever ces défis.

La Chine salue Déclaration conjointe de la République islamique d'Afghanistan et des États-Unis d'Amérique pour l'instauration de la paix en Afghanistan et l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban. Les parties afghanes et les États-Unis doivent œuvrer de concert pour appliquer activement cet accord. Dans le cadre de la mise en œuvre, des efforts doivent être faits pour veiller à ce que les troupes étrangères stationnées en Afghanistan se retirent de façon ordonnée et responsable et que la transition en Afghanistan ait lieu sans heurt afin d'éviter un vide sécuritaire et, surtout, d'empêcher l'émergence d'organisations terroristes qui pourraient tirer parti d'une telle situation. À cette fin, il faut continuer d'appuyer le renforcement des capacités des Forces nationales de sécurité afghanes.

La Chine appuie fermement un processus de réconciliation large, inclusif et pacifique dirigé et pris en main par les Afghans. Nous respectons le fait que le peuple afghan détermine en toute indépendance l'avenir de son pays. Les parties afghanes doivent entamer au plus vite les négociations intra-afghanes pour discuter ensemble des futurs arrangements politiques et de sécurité pour le pays qui soient acceptables pour toutes les parties, et elles doivent œuvrer de concert à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan. Nous espérons que la communauté internationale respectera la volonté des Afghans, continuera d'appuyer la réconciliation entre eux, et aidera le pays à parvenir à la paix à bref délai.

La communauté internationale doit poursuivre ses efforts afin d'édifier des bases solides pour une paix durable en Afghanistan. À cette fin, elle doit mettre l'accent sur un processus de reconstruction pacifique, investir davantage dans la construction des infrastructures, promouvoir la connectivité régionale, prêter attention au rôle crucial des pays et des organisations de la région, et stimuler le développement durable de l'Afghanistan. La Chine est disposée à travailler avec la communauté internationale et à continuer d'apporter sa contribution à la paix, à la stabilité et au développement en Afghanistan.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

La séance est levée à 16 h 50.